



AIKIKAI DE FRANCE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'AÏKIDO ET
DE BUDO



Monsieur Mosimann
Directeur des sports
Ministère de la ville, de la jeunesse et
des sports

95 Avenue de France
75650 PARIS CEDEX 13

le 10/12/2014

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez reçus le 12 décembre 2013.

Nous vous avons alors indiqué que nous avons engagé une concertation entre nos deux fédérations en vue de procéder à la révision du règlement particulier de la Commission Spécialisée des Dan et Grades Équivalents Aïkido (CSDGE).

Ces travaux ont abouti à la rédaction du projet ci-joint qui a été approuvé le 23 novembre 2014 par chacune de nos assemblées générales.

Nous vous demandons de bien vouloir valider ce règlement dès que possible, car nous souhaitons le mettre en application dès 2015.

Nous vous en remercions et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pierre Grimaldi

Président FFAB

Paul Lagarrigue

Président FFAA

FFAB Place des allées 83149 BRAS.

Tel : 04 98 05 22 28 Fax : 14 94 69 97 76

E-mail : ffab.aikido@wanadoo.fr

Agrément Ministériel Jeunesse et sports n°06 8 86
du 7 octobre 1985 et du 3 décembre 2004

Reconnue par l'Aïkikai so Hombu de Tokyo

WWW.FFAB-AIKIDO.FR

FFAA, 11 rue Jules Vallès 75011 Paris

Tél. 01 43 48 22 22 - Fax 01 43 48 87 91 -

E-mail: ffaaa@aikido.com.fr

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Membre de l'IAF (International Aïkido Federation) et de l'UFA

Reconnue par l'Aïkikai de Tokyo

www.aikido.com.fr